

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3573 - MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019

INVESTIR EN AFRIQUE

Tirer profit des partenariats pour promouvoir le développement



La photo de famille et des officiels, après la cérémonie d'ouverture

Environ six cents participants des secteurs privé et public de Chine et d'Afrique, des institutions internationales, régionales ainsi que des partenaires au développement prennent part à la cinquième édition du forum Investir en Afrique, ouvert hier à Brazzaville.

Plate-forme de collaboration entre les pays africains et leurs partenaires dont la Chine, ce forum vise à renforcer la coopération en matière de stratégie de développement et de financement de projets mais aussi de partage d'expériences.

« Investir en Afrique reste l'une des clés du développement du continent africain qui ne doit pas être condamné à l'immobilisme. L'Afrique a donc besoin de disposer d'infrastructures, d'initiatives et de services qui sont autant de conditions pour asseoir les bases de son développement... », a déclaré le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, lors de la cérémonie d'ouverture.

Page 9

FISCALITÉ

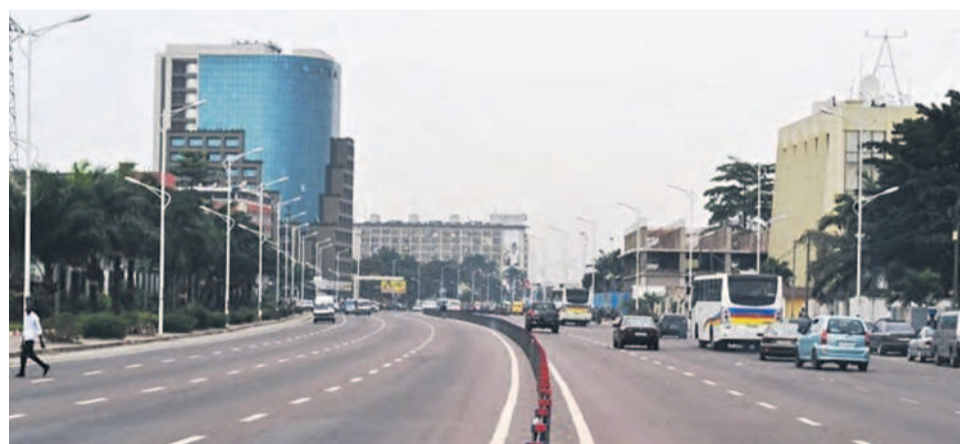
Kinshasa se dote de la taxe conventionnelle pour la reconstruction

Une nouvelle taxe vient de s'ajouter à la nomenclature fiscale dans la ville-province de Kinshasa. Il s'agit de la taxe spéciale conventionnelle pour la reconstruction dont le protocole d'accord, pour sa perception, a été signé le 9 septembre, entre le gouvernement provincial et la Fédération des entreprises du Congo. Elle sera perçue uniquement auprès des opérateurs économiques et permettra à Kinshasa de se construire à l'instar de la ville de Goma

où elle est déjà en vigueur.

Cette nouvelle taxe permettra à la capitale congolaise de se construire en s'offrant des moyens financiers substantiels que requiert le défi de son développement. Cela, afin d'augmenter des jours meilleurs pour la population kinoise, à en croire une source proche de l'autorité urbaine.

Page 3



Le centre des affaires à Kinshasa

MARCHÉS PUBLICS

Sylvestre Ilunkamba appelé à tenir ses promesses

Engagée dans la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, l'association Médias pour la transparence (MPT) a relevé que le Premier ministre a promis, dans son discours-programme, l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, des entreprises du portefeuille et des finances de l'Etat, en s'assurant davantage de la qualité de la dépense et de la régularité des procédures budgétaires.

L'ONG invite Sylvestre Ilunkamba à sortir des sentiers battus pour non seulement matérialiser sa vision axée sur

« le redressement national à partir de la base », mais aussi, à imprimer le changement dans l'exercice de la pratique politique en RDC.



Page 3

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba

FOOTBALL ET VIOLENCES

Pascal Mukuna appelle les supporters de Renaissance au calme



FC Renaissance-DCMP

La commission de gestion de la Ligue nationale de football a devisé, le 9 septembre, avec le président du FC Renaissance du Congo, le pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa, au sujet de sa récente décision d'exclure le club orange de la capitale de la 25^e édition du championnat national suite aux incidents survenus lors du match contre Sanga Balende. Au sortir de cette réunion, Pascal Mukuna a promis d'exécuter les recommandations qui lui ont été faites et a invité les supporters renais à l'apaisement. Il a indiqué que des séminaires de sensibilisation seront organisés pour leur faire comprendre que Renaissance ne sera toujours pas le meilleur sur terrain.

Page 5

COMMUNE DE BANDALUNGWA

Le bourgmestre s'engage à curer les caniveaux

L'action entreprise dans la commune, le week-end dernier, s'inscrit dans le cadre de l'opération «Kin bopeto» initiée par l'autorité urbaine, le gouverneur Gentiny Ngabila, pour redonner à la ville capitale, Kinshasa, son visage d'antan.

Deux semaines après sa permutation pour Bandalungwa, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a personnellement supervisé et participé au débouchage des caniveaux à travers toute sa commune.

Les avenues Mbanza-Mboma, Kimbondo et Kasa-Vubu où de nombreuses canalisations d'eau sont bouchées ont été les premières à être ciblées.

Surprise par cette opération, la population de Bandalungwa a salué la détermination de sa nouvelle autorité municipale à redorer le blason de cette commune qui lui avait valu le surnom de Paris. « Le voir comme ça, en homme de terrain, nous rassure sur la bonne conduite de notre commune. Nous lui demanderons d'aller jusque sur les avenues intérieures de la commune, dont les caniveaux et autres passages d'eaux usées et de pluies sont dans un état piteux », a dit une habitante, contente de voir le bourgmestre sur le terrain.

La commune de Bandalungwa, comparée à Paris, devra donc, par ces actions, revêtir sa plus belle robe. Bayllon Thierry Gaibene se dit déterminé à atteindre cet objectif, pour le développement de cette commune. Il appelle, de ce fait, ses administrés à s'unir en vue de remporter ce pari.

« Cela fait deux semaines que je suis permuté à la tête de la commune de Bandalungwa. J'ai commencé par une réunion avec les différentes notabi-



Le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene supervisant les travaux de débouchage des caniveaux de cette entité politico-administrative. Maintenant, on s'est mis en action. Il n'y avait pas de moyens mais j'ai eu recours à quelques notables, qui nous ont prêté main forte. Ce qui nous a permis d'acheter les matériels que vous avez vus et qui nous servent dans les travaux que nous avons débutés », a expliqué le bourgmestre.

Il a, par ailleurs, laissé entendre que ces caniveaux ont été bouchés il y a près de dix ans. Les déboucher éviterait, selon lui, les inondations et protégerait les routes. « On a commencé les travaux et, en peu de temps, nous avons réussi à déboucher une bonne partie de ce réseau. Je pense qu'en une semaine, on pourrait décanter la situation », a-t-il promis.

Bayllon Thierry Gaibene, précisons-le, vient de la commune de Matete qu'il a dirigée des mains de maître depuis 2008. A la tête de cette municipalité, il a mené

plusieurs actions et initié plusieurs projets visant son développement. Les travaux de débouchage des caniveaux; des actions de lutte contre la criminalité, notamment le phénomène « kuluna »; la construction du marché municipal devenu marché urbain; le partenariat avec la commune belge d'Olne qui s'emploie à la réhabilitation du service de l'état civil et de la population (construction des bureaux des quartiers, du bureau pour le service, etc.); la bibliothèque municipale; l'aménagement de la grande salle des réunions au sein de la maison communale sont autant d'actions que l'on peut mettre à son actif à la tête de Matete.

Le bourgmestre de Bandalungwa rassure que c'est dans ce même esprit d'homme de terrain et de visionnaire pour le développement qu'il compte travailler dans sa nouvelle affectation.

Lucien Dianzenza

SANTÉ PUBLIQUE

Le nouveau ministre fixe ses priorités

Juste après sa prise de fonction, le 9 septembre, le Dr Eteni Longondo a annoncé qu'il oeuvrera, durant son mandat, à trouver une solution à la prime des médecins et des autres personnels du secteur, à renforcer le système sanitaire et à mettre fin aux travailleurs fictifs.

Le nouveau locataire du deuxième niveau de l'hôtel du gouvernement, dans la commune de la Gombe, a été installé au cours d'une cérémonie de remise et reprise supervisée par le secrétaire général à la Santé, le Dr Yuma Ramazani, en présence, entre autres, du vice-ministre de la Santé, le Dr Albert Mpeti.

Prenant les clés des lieux des mains de son prédécesseur, le ministre intérimaire sortant Pierre Kangudia Mbayi, le Dr Eteni Longondo s'est engagé à élever son ministère au-dessus de tous les défis auxquels il est confronté. C'est ainsi qu'il a promis de mettre fin à tout ce qui empêche ce portefeuille de bien évoluer. Durant son mandat, il a indiqué qu'il mettra tout en oeuvre pour trouver des solutions au problème de la prime des médecins et des autres personnels du secteur de la santé. Il entend aussi mettre fin aux agents fictifs et n'hésitera pas à sanctionner tous ceux qui sont à la base des pratiques avilissantes dans son département. Pour ce faire, le ministre Eteni Lon-



Le nouveau ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo

gondo s'engage à nettoyer le secteur de tous les fictifs afin de régulariser la situation de paie des ayants-droit.

Un autre défi que le ministre de la Santé entend relever est le renforcement du système de santé. Dans ce volet, il mettra un accent particulier sur les urgences, notamment sur les épidémies, aussi bien l'actuelle épidémie d'Ebola, au Nord-Kivu et en Ituri, que des autres maladies telles que la rougeole, le choléra, la polio...

La gouvernance est aussi le cheval de bataille du Dr Eteni Longondo. Pour cela, a-t-il fait savoir, des lois et des règlements qui protègent la santé de tous, particulièrement de tout le peuple congolais, doivent être pris. Le business dans le secteur de la santé, a-t-il insisté, doit laisser la place aux soins de qualité que devra bénéficier tout Congolais.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aggée Aje Matembo s'imprègne du travail de la cellule d'appui technique

Déterminé de travailler en étroite et parfaite collaboration avec tout le personnel relevant aussi bien de son ministère que du cabinet, le nouveau ministre a entamé, le 10 septembre, une série de réunions de prise de contact afin de se rendre compte de ce qui est fait dans ce secteur porteur de développement.

Le ministre Aggée Aje Matembo s'est entretenu avant tout avec les experts de la cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la réforme de ce secteur.

Au cours de cette réunion qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, le directeur de cabinet adjoint, Victor Tshikela Tumba, et le chef de projet adjoint, Jean-Marie Bena, ont expliqué au ministre l'importance de cette cellule technique et ses réalisations. Composée de douze experts de différentes disciplines, cette cellule joue le rôle d'interface entre le ministère, le Programme des Nations unies pour le développement et les firmes tunisiennes Studi et Idea Consult qui ont la charge

d'élaborer les outils et instruments de l'aménagement du territoire, à savoir la politique nationale, la loi cadre, le schéma national et les guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire.

Depuis sa mise en fonction au mois de juillet 2018, cette structure a pu réaliser plusieurs activités dont la revue documentaire de différents secteurs liés à l'aménagement du territoire, la réalisation d'une banque des données dans tous les domaines sectoriels, la participation aux missions de collecte des données et de consultation des acteurs, la préparation d'un programme de renforcement des capacités...

La prochaine étape des réalisations concerne la mise en place des groupes thématiques, la validation du rapport diagnostic, la mise en place du comité de pilotage de la réforme de l'aménagement du territoire, la poursuite de la campagne de sensibilisation. Aggée Aje Matembo Toto s'est



Le ministre Aggée Aje Matembo présidant la séance de travail avec la cellule technique

dit flatté du travail abattu par la cellule technique, tout en exhortant les experts à travailler afin de doter le pays des instruments d'aménagement du territoire dont il a besoin. « Ce qui fera que ce ministère puisse rester debout et autonome. Nous devons travail-

ler d'arrache-pied pour qu'il ne soit plus comme avant un appendice. Nous devons remettre ce ministère à sa place, car un pays non aménagé est sujet aux conflits. Il y a la volonté politique et nous devons aller de l'avant », s'est-il engagé.

S'entretenant ensuite avec les membres de son cabinet, Aggée Aje Matembo Toto leur a demandé de respecter simplement trois principes pour sa bonne marche : le travail, la ponctualité et la collaboration.

Blandine Lusimana

FISCALITÉ

Kinshasa se dote de la taxe conventionnelle pour la reconstruction

L'impôt spécial sera perçu uniquement auprès des opérateurs économiques et permettra à la capitale congolaise de se construire à l'instar de la ville de Goma où il est déjà en vigueur.

Une nouvelle taxe vient de s'ajouter à la nomenclature fiscale dans la ville-province de Kinshasa. Il s'agit de la taxe spéciale conventionnelle pour la reconstruction dont le protocole d'accord pour sa perception a été signé, le 9 septembre, entre le gouvernement provincial et la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Elle sera perçue uniquement auprès des opérateurs économiques.

Les deux parties représentées par leurs délégués ont eu d'intenses travaux en commissions durant lesquels elles se sont fixées sur le cadre réglementaire de cette taxe instituée par l'ordonnance loi n° 18/004 du 13 mars 2018. Des travaux qui visaient à donner à Kinshasa les moyens de sa politique tout en veillant à ne pas asphyxier la population en limitant

les produits qui seront concernés par cette imposition.

A en croire le gouverneur de Kinshasa, Gentiny Ngobila, cette taxe permettra à la capitale congolaise de se construire en s'offrant des moyens financiers que requiert le défi de son développement. A l'Est du pays, précisément dans la ville de Goma, cette taxe serait déjà perçue et serait même à la base de l'image luxuriante dont jouit aujourd'hui ce chef-lieu du Nord-Kivu reconstruit en un temps record. D'où l'implication de la FEC pour un accompagnement judicieux dans l'application sans heurt de cet impôt salubre pour la ville de Kinshasa. « Cette taxe va donner des moyens substantiels à la ville afin d'augurer des jours meilleurs pour la population kinoise », a indiqué un membre du patronat congolais. Et d'ajouter : « Goma s'est construite grâce à la taxe spéciale de reconstruction. Kinshasa devrait faire de même ».

Alain Diasso

MARCHÉS PUBLICS

Le Premier ministre appelé à respecter les promesses faites devant l'Assemblée nationale

L'association Médias pour la transparence (MPT) a salué l'investiture, le 6 septembre, du gouvernement par la représentation nationale, tout en demandant à son animateur, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, de tenir les engagements pris dans son discours programme.

Engagée dans la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, l'association MPT a relevé que le Premier ministre a promis, devant les députés nationaux, l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, des entreprises du portefeuille et des finances de l'Etat, en s'assurant davantage de la qualité de la dépense et de la régularité des procédures budgétaires. Elle a rappelé aussi que Sylvestre Ilunga Ilunkamba s'est engagé à exercer un contrôle régulier et efficace à tous les niveaux, avec le concours de l'inspection générale des finances et de la Cour des comptes, toutes deux après une restructuration en profondeur, et s'emploiera à faire respecter rigoureusement la loi sur les marchés publics et à faire de l'appel d'offres le mode par excellence de pas-

sation de marchés publics.

Devant ces promesses, MPT a évoqué les discours politiques ressassés par ses prédécesseurs restés lettre morte. Cette ONG a invité, par conséquent, l'ancien secrétaire exécutif du Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat à sortir des sentiers battus pour non seulement matérialiser sa vision axée sur

« le redressement national à partir de la base » mais aussi, imprimer le changement rappelé par le président de la République, dans son adresse du 8 septembre à la nation congolaise, à savoir changer et incarner le changement partout pour le développement du pays.

« N'attendons pas pour prendre les décisions qui vont améliorer le quotidien de chacun, aussi petit soit l'impact de l'action que vous pouvez prendre, elle reste importante pour atteindre l'objectif : le changement... », avait-il insisté.

Aussi l'ONG MPT attend-elle du nouveau gouvernement la réalisation de ses promesses pour le décollage de la République démocratique du Congo.

Lucien Dianzenza

RÉFORME DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Autorité de régulation sera bientôt mise en place

La nouvelle tant attendue vient enfin d'être annoncée, le 10 septembre, au forum économique « Investir en Afrique » qui se tient à Brazzaville, la capitale de la République du Congo, par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Cinq ans après la libéralisation du secteur de l'électricité en République démocratique du Congo, les événements semblent à présent se précipiter pour parachever une réforme au point mort. Depuis Brazzaville, le président de la République vient de confirmer « les réalisations dans les meilleurs délais de tous les projets publics et privés en rapport avec la production, le transport ou la commercialisation de l'électricité ». Sur ce point, une parenthèse s'impose pour rappeler la

controverse encore latente sur une subdivision de la Société nationale d'électricité (Snel) en trois entités chargées chacune de l'une de ces missions. Mais il s'agit d'un autre débat.

Parmi les projets concernés, il y a la création de deux institutions majeures dans la réforme du secteur de l'électricité. En effet, la présence prochaine de l'Autorité de régulation de l'énergie permettra enfin, espère-t-on, de régler certains conflits au sujet de la tarification des clients. A ce jour, la Snel continue d'imposer aux clients un forfait à la consommation tandis que les privés, plus virulents dans certaines parties du pays, ont la latitude d'aligner leurs prix aux réalités du marché.

Pour le président Félix-Tshisekedi, cette mise en place des institutions-clefs manifeste tout l'intérêt attaché au suivi du processus de libéralisation. En août dernier, s'exprimant lors du premier forum de Matadi, il avait voulu déjà mobiliser l'opinion nationale sur les contraintes à la bonne exécution de la réforme. Beaucoup de participants n'étaient pas étonnés de voir figurer l'absence de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain parmi ces contraintes majeures. « Je procéderai dans un proche avenir à la mise en place effective de l'Autorité de régulation de l'énergie ainsi que de l'Agence de l'électrification rurale afin

d'accélérer la transformation du secteur de l'électricité rendue possible depuis sa libéralisation en 2014 », avait-il promis.

Le niveau d'application de la loi reste malgré tout très faible, ont consenti un certain nombre d'acteurs de la scène énergétique du pays. Ces deux institutions représentent en fait les instruments opérationnels pour la mise en œuvre effective des mesures d'application de la loi. D'où le retard accumulé au fil des années.

Dans ce secteur, les ambitions présidentielles sont désormais connues. En milieu rural, par exemple, affichant actuellement un taux d'accès à l'électricité proche de 1 %, le président de la République a rappe-

lé l'importance de ces deux institutions pour encourager « la création des mini-réseaux locaux à travers l'exploitation du potentiel de 10 000 MW issus des pico, micro et mini-centrales hydro-électriques éparpillées dans 890 sites identifiées à travers 145 territoires de la République ». Mais, comme le disent nombre d'experts, il persiste effectivement des difficultés techniques, financières et matérielles pour la mise en place complète du paysage énergétique. Et la feuille de route issue des assises sur le secteur de l'électricité à Kinshasa, en mai 2018, n'avait aucune chance d'aboutir. Aujourd'hui, l'heure est encore à l'observation.

Laurent Essolomwa

RIPOSTE CONTRE EBOLA

Un contact à haut risque intercepté au point de contrôle de Kiwanja

Une femme de 21 ans qui se trouve au douzième jour de suivi a été interpellée, le 7 septembre, dans le territoire de Rutsuru, au Nord-Kivu. Non vaccinée, elle a été au contact d'un cas confirmé à Butembo, le 27 août dernier.

Grâce au mécanisme de contrôle mis en place par les équipes de la riposte de la maladie dans les points d'entrée et de sortie des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, les agents commis à cette tâche ne baissent pas de vigilance.

La femme interceptée à Kiwanja n'a présenté aucun signe en rapport avec Ebola mais elle a été remise à l'équipe de la surveillance qui a organisé son retour vers Butembo, pour la poursuite de suivi.

Depuis la mise en place du système de contrôle dans les différents points d'entrée et de sortie, le cumul des voyageurs contrôlés, dont la température a été prélevée jusqu'au 8 septembre, est de plus quarante-deux millions.

A ce jour, un total de quarante-deux points d'entrée et de contrôle sanitaire ont été mis en place dans les provinces



La prise de température à un point de contrôle sanitaire

du Nord-Kivu et de l'Ituri, afin de protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins.

Evolution de la situation épidémiologique

La situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola à la date du 9 septembre indique que de-

puis son apparition, le cumul des cas est de 3 081 dont 2 097 cas confirmés et 111 probables. Quant au nombre de décès, il s'élève à 2 070 dont 1 959 cas confirmés et 111 probables. On note aussi des cas de malades guéris qui ont quitté le centre de traitement, estimés à 925.

Blandine Lusimana

NORD-KIVU

Les fonctionnaires de l'Etat interdits d'élire domicile à l'extérieur du pays

La décision prise dans une note du 10 septembre de la direction provinciale de migration, signée par l'administrateur principal, Sixte Ngyo Mukalay, a été notifiée aux chefs des services étatiques et paraétatiques de la province.

Les instructions de la direction provinciale de migration/Nord-Kivu sont claires. Les chefs des services étatiques et paraétatiques de la province sont informés qu'à partir du mois en cours, cette direction procédera au contrôle strict à l'entrée comme à la sortie.

Ces instructions imposent également aux cadres ou agents de l'Etat ou toute autre personne employée pour la cause de ce dernier l'obtention d'une autorisation de sortie ou feuille de route dûment signée par la hiérarchie, pour la traversée de la frontière pour des raisons tant sociales que de service. A défaut de la présentation de ce document aux services de la direction provinciale de migration, ces

derniers ne bénéficieront pas de la facilité des formalités migratoires.

Des informations concordantes notent, en effet, que plusieurs fonctionnaires et agents de l'Etat congolais de la province du Nord-Kivu ont élu domicile de l'autre côté de la frontière congolaise, dans les villes frontalières du Rwanda. Ce qui les oblige à traverser la frontière chaque matin en vue de se rendre à leurs lieux de travail, dans leur pays, qu'est la République démocratique du Congo.

Cette décision de la « hiérarchie » transmise par la direction provinciale de migration/Nord-Kivu viserait donc à mettre fin à la situation. Il est, par ailleurs, indiqué que cette situation ne concerne pas seulement la province sus-indiquée. A part Kinshasa et les autres provinces enclavées issues du démembrement du Kasai, du Bandundu et du Katanga, toutes les autres provinces du pays la vivent.

Lucien Dianzenza

INSTITUT FRANÇAIS

Le roman Kâna-ka-Mfumumu au cœur de la rentrée littéraire

L'originale traduction en ciluba du célèbre classique *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry proposée par André Shamba est au centre des rencontres, conférence, lecture et spectacle théâtral, organisées les 13 et 14 septembre, entre le centre culturel La Galilée et la Halle de la Gombe.

C'est une quasi-redécouverte d'Antoine de Saint-Exupéry que l'Institut français (IF) offre aux férus de littérature avec cette rentrée littéraire centrée sur l'auteur d'exception dont le 75e anniversaire de sa mort a été commémoré le 31 juillet. Pour la Halle de la Gombe, l'occasion ne s'y prête que trop bien pour mettre plus en lumière le nouveau roman d'André Shamba, *Kâna-ka-Mfumumu*. En effet, la version ciluba du fameux *Petit prince*, qui ici passe pour l'ouvrage le plus connu et même pour certains l'unique, de l'écrivain qui était autant romancier que poète, aviateur et même reporter. Ce dernier aspect professionnel serait d'ailleurs le trait d'union, s'il fallût en trouver un, entre Saint-Exupéry et le traducteur de son chef-d'œuvre, André Shamba. Résidant au Cameroun, le

Le Petit Prince / Kâna-ka-Mfumumu

Antoine de Saint Exupéry

LECTURE THÉÂTRALE BILINGUE FRANÇAIS - CILUBA.
MANAYA A KUBALA MU MYIKULU IBIDI FRANÇAIS - CILUBA,
MISE EN ESPACE PAR ELSA MINGOT
À PARTIR DE LA TRADUCTION D'ANDRÉ SHAMBA.



Distribution :
Dorcas Kabondo Hola
Cloria Ditaubja Tshamanya
Israel Katembo Lumu
Mero Tshibala
Sephora Ekoko-Botela

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 // 19H // ENTRÉE LIBRE
INSTITUT FRANÇAIS-HALLE DE LA GOMBE

Lecture bilingue de *Kâna-ka-Mfumumu* et du *Petit Prince* à la Halle de la Gombe

Congolais, devenu journaliste spécialiste de l'Afrique centrale et aussi chercheur en communication à ce jour, a commencé par faire ses armes dans le même métier comme traducteur, puis présentateur de journal à Radio Okapi. Presque passé inaperçu à

la sixième Fête du livre de Kinshasa l'an dernier, *Kâna-ka-Mfumumu* qui venait alors de paraître aux Editions Nzoï sera bien une évidence ces 13 et 14 septembre. L'IF a choisi de consacrer une bonne partie de sa programmation de ces deux dates au livre qui a

l'heureux privilège d'être la première littérature en ciluba. Ainsi, avec *Kâna-ka-Mfumumu*, l'on peut se réjouir désormais d'avoir publié dans l'une des quatre langues nationales de la RDC l'une des versions de « *L'ouvrage de fiction le plus traduit au monde* », tel que l'a souligné l'IF. Pour en revenir à la programmation, il est bon de retenir que la première soirée, celle du vendredi 13 septembre, se tiendra à 19h à La Galilée. Il s'agit d'une lecture bilingue du *Petit prince* en français-ciluba, extrait de *Kâna-ka-Mfumumu*, des étudiants de l'Institut national des arts (INA) dans une mise en espace signée Elsa Mingot. Ce spectacle d'entrée libre proposé à l'espace de Lemba-Terminus par le Centre culturel français va clore la seconde soirée. En effet, les étudiants de l'INA remonteront sur les planches la nuit de samedi clôturant un après-midi complet de programmations littéraires autour de Saint-Exupéry et des langues nationales.

Re(découverte) de l'auteur

La Halle de la Gombe a tout préparé de sorte à offrir à ses visiteurs une occasion, pré-

cise-t-elle, de « (re)découvrir un auteur aux écrits on ne peut plus vivants ». Le premier rendez-vous littéraire est prévu à la médiathèque avec le débat qu'animerait l'association culturelle Atelier pour le leadership, l'Excellence et la formation (ALEF) autour de Vol de nuit à 14h30. Deux heures plus tard, à 16h30, place au second, dans le même cadre, à savoir la conférence sur les langues nationales qui aura comme propos les

« *Dynamiques, métissages et littératures* ». De la médiathèque l'on passera sur le plateau de la Grande Halle en soirée. À l'heure des programmations vespérales habituelles de l'IF, 19h00, la Grande Halle accueillera deux lectures théâtrales bien distinctes. La première, celle de *Terre des hommes*, sera proposée par la slameuse Do Nsoseme qui l'a du reste mise en espace. Et, cerise sur le gâteau, comme annoncé plus haut, la lecture bilingue français-ciluba du *Petit prince* par les étudiants de l'INA offerte en première la veille sous la houlette de la comédienne française précitée.

Nioni Masela

EXCLUSION DU FC RENAISSANCE DU CONGO

Pascal Mukuna appelle les supporters au calme

Le président du club orange de Kinshasa a demandé aux fans de ne pas s'agiter avant la décision définitive du comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) sur la radiation de leur équipe de la vingt-cinquième édition du championnat national.

La commission de gestion de la Ligue nationale de la Linafoot a devisé, le 9 septembre, en son siège dans la commune de Gombe, à Kinshasa, avec le président du FC Renaissance du Congo, l'évêque et pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa. L'entretien a porté sur la récente décision de la Linafoot d'exclure ce club de la capitale de la 25e édition du championnat national de football.

Au sortir de cette réunion de concertation, Pascal Mukuna a déclaré, à l'endroit des inconditionnels du club:

« Nous ne pouvons que dire aux supporters de Renaissance de rester tranquilles, car la réunion s'est bien passée avec les autorités de la Linafoot. Elles m'ont donné un travail que je pense

réaliser ce mercredi, pour l'attitude que devraient prendre les supporters de Renaissance au stade. En attendant leur dernier mot,

les supporters de Renaissance doivent être calmes. Nous ne voulons plus d'agitation sur ce dossier ».

Pour rappel, le Comité de

gestion de la Linafoot a exclu le FC Renaissance du Congo de l'édition 2019-2020 du championnat national à la suite des incidents surve-

nus à la fin de la rencontre du 2 septembre avec Sa Majesté Sanga Balende pour le compte de la deuxième journée. Le score était d'un but partout. Les supporters du club orange avaient orchestré des troubles qui ont occasionné des dégâts matériels. L'un d'eux est, d'ailleurs, décédé des suites de ses blessures après son acheminement à l'hôpital. C'est la toile de fond qui a motivé la décision de la Linafoot. Toutefois, les démarches entreprises par la direction du club pourraient aboutir à sa réintégration.

L'on se souvient que deux ans auparavant, la Fédération congolaise de football association avait écarté Renaissance du Congo du championnat national pour la même raison des violences dans les stades, avant de revenir sur la décision, tout en mettant en garde ses dirigeants contre un cas de récidive.

Martin Engimo



Les supporters de FC Renaissance du Congo lors d'un match au stade Tata Raphaël de Kinshasa (photo d'archives)

AFRIQUE DU SUD

L'association Afrika Telema appelle à l'apaisement

Lors d'un point de presse tenue le 9 septembre, à Brazzaville, le président fondateur de l'association, le père Jean-Marie Bukasa Malu, a demandé aux Sud-Africains de ne pas mettre en péril l'hospitalité et la solidarité légendaires africaines tout en exhortant les autres pays à ne pas céder à la vengeance.



Le père Jean-Marie Bukasa Malu appelant à l'apaisement suite à la situation qui prévaut en Afrique du Sud

« L'Afrique du Sud est un modèle de réconciliation et de pardon à travers Nelson Mandela et Mgr Desmond Tutu. Afrika Telema exhorte les frères et sœurs sud-africains à accepter ceux-là qui ont choisi leur pays comme une seconde patrie », a déclaré le Père Jean-Marie Bukasa Malu, invitant les Sud-Africains à mettre fin aux actes de xénophobie qu'ils commettent à l'égard des autres Africains vivant sur leur territoire. Les incidents ont déjà fait des morts et le Nigeria a résolu de rapatrier ses ressortissants. Selon le président de l'association Afrika Telema, l'Afrique du Sud doit se souvenir de la contribution de toute l'Afrique pour la sortir de l'apartheid.

Par ailleurs, le père Jean-Marie Bukasa Malu a exhorté les pays du monde à protéger les Sud-Africains contre d'éventuelles représailles. « Afrika Telema sollicite de l'Union africaine la convocation d'un sommet extraordinaire en vue d'examiner la situation qui sévit dans cette partie du sol africain qui risque d'entraîner d'impacts socio-économiques négatifs qui affecteraient les organisations sous-régionales telles que la SADC », a-t-il fait savoir.

En rappel, Afrika Telema est une association qui milite, entre autres, pour la réconciliation, la médiation et la résolution des conflits en offrant ses bons offices à la communauté internationale, selon son président. Sur les médias nationaux et internationaux, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a assuré que son gouvernement ne laisserait pas l'anarchie et la violence s'installer dans son pays. Il a, en même temps, souligné que la plupart des étrangers qui y vivent respectent la loi et ont le droit de vivre en paix.

Rominique Makaya

Le Nigeria décide de rapatrier ses ressortissants

Après une semaine de violences xénophobes en Afrique du Sud contre les étrangers, le consulat du Nigeria à Johannesburg a annoncé, le 9 septembre, le rapatriement de quelque six cents compatriotes.

« Ils sont environ six cents maintenant à s'être présentés au consulat pour demander à être rapatriés au Nigeria. La compagnie aérienne Air Peace commencera l'évacuation mercredi avec les trois cent vingt premiers. Et un autre avion sera affrété aussitôt après », a indiqué le consul, Godwin Adamu. La semaine dernière, le ministère nigérian des Affaires étrangères avait annoncé que le propriétaire de la compagnie aérienne privée Air Peace avait proposé d'en-

ment de voyage et la validité de leur passeport a expiré », avait déclaré le président d'Air Peace, Allen Onyema.

Ces événements ont entraîné de vives réactions dans de nombreux pays africains, dont le Nigeria, théâtre de violences contre les intérêts sud-africains, en représailles aux attaques xénophobes; en République démocratique du Congo où un consulat d'Afrique du Sud et des magasins sud-africains ont été pris pour cibles de même que des manifestants ont

burg, en raison des violences qui secouent cette capitale commerciale sud-africaine.

Retour à la case départ

La communauté internationale a condamné sans appel les actes xénophobes se déroulant en Afrique du Sud, un pays pour lequel toute la planète s'était levée pendant des décennies pour abolir le régime de l'apartheid.

Le peuple sud-africain, devenu amnésique, vient de faire un sublime retour vers la case-départ en perpétrant des actes racistes inhumains et barbares à l'état pur pour panser ses plaies socio-économiques. A ce jour, plus de quinze morts ont été enregistrés dans des violences contre les Africains étrangers, provoquant un choc ressenti dans tout le continent. Ce sont les pires émeutes xénophobes en Afrique du Sud depuis 2008 au cours desquelles des dizaines de commerces, appartenant principalement à des étrangers, avaient été vandalisées et brûlées à Johannesburg et à Pretoria. Ces émeutes ont vu des familles traumatisées, des vies détruites et la tâche s'annoncera immense pour mettre fin au sentiment xénophobe existant au sein de la population sud-africaine.

Des cicatrices qui pourraient ne jamais disparaître en raison du taux élevé (28%) de Sud-Africains vivant sous le seuil de pauvreté qui fait que les agressions contre les étrangers sont monnaie courante dans le pays de Nelson Mandela.

Yvette Reine Nzaba

« Ils sont environ six cents maintenant à s'être présentés au consulat pour demander à être rapatriés au Nigeria. La compagnie aérienne Air Peace commencera l'évacuation mercredi avec les trois cent vingt premiers. Et un autre avion sera affrété aussitôt après »

voyer un avion de sa flotte chercher les Nigériens qui désirent rentrer au pays.

Selon les estimations données par le consul nigérian à Johannesburg, « plus de cent mille Nigériens vivent actuellement en Afrique du Sud, la première puissance industrielle du continent. L'évacuation devait commencer vendredi mais les immigrants nigériens présents en Afrique du Sud devaient d'abord obtenir un certificat de voyage car beaucoup d'entre eux ne possèdent pas de docu-

ensuite jeté des pierres sur les vitrines du consulat d'Afrique du Sud à Lubumbashi.

Cette onde de choc touche même le domaine sportif. L'équipe malgache de football a annulé le match amical qui était prévu pour le 7 septembre, en Afrique du Sud, compte tenu des inquiétudes sur la sécurité de sa délégation.

Même le transport aérien aussi est impacté. En effet, la Tanzanie a interrompu, jeudi dernier, ses vols au départ de Dar es Salam et à destination de Johannes-

G5 SAHEL

Une trentaine d'officiers en formation à Nouakchott

Trente-six officiers de la force conjointe du G5 Sahel ont entamé, le 9 septembre, un stage de trois semaines au Collège de défense de Nouakchott, en Mauritanie, afin de mutualiser les compétences.

La force conjointe du G5 Sahel veut mettre au point des procédures communes entre différents pays. « Les officiers ont différentes formations, dans différents pays et ici, il faut trouver des procédures communes pour lesquelles ils peuvent travailler ensemble », a expliqué Joachim Santana, le conseiller régional défense de l'institution.

Au cours de cette première session de formation, les officiers réaliseront un exercice opérationnel, en conditions réelles. Pour le général

Brahim Vall, directeur du collège de défense, c'est une nécessité. « Ces deux dernières années, on a senti que les différents officiers qui viennent au PC sont des gens qui ont fait de la planification opérationnelle depuis quelques

années dans les écoles et qui ont besoin qu'on leur rafraîchisse la mémoire », a-t-il dit.

Les officiers se mettront également à jour sur le droit international. « Dans un contexte asymétrique comme au Sahel, on a

« Dans un contexte asymétrique comme au Sahel, on a pour les officiers beaucoup de difficultés de distinguer les civils des combattants »

pour les officiers beaucoup de difficultés de distinguer les civils des combattants», a souligné Baptiste Martin, du Haut-commissariat au droit de l'homme pour le G5, avant de poursuivre :

« Un autre défi c'est pour toutes les sources de renseignement qui peuvent être au sein de la population civile de ne pas exposer les sources. Beaucoup de personnes ont été tuées dans certains pays du G5 Sahel pour avoir fourni des informations aux forces de défense et

de sécurité ». Alors que le terrorisme continue de sévir au Sahel, la force conjointe du G5 Sahel est en perte de vitesse. Ainsi, au terme de cette formation, les officiers prendront leurs quartiers pour affronter directement la menace terroriste.

Cet instrument de coopération militaire et de développement a été mis en place en février 2014 par cinq pays de la région (la Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad) pour lutter contre le terrorisme.

Josiane Mambou Loukoulou

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Kristalina Georgieva s'apprête à prendre les commandes de l'institution

La Bulgare a été retenue pour prendre la tête de l'institution financière internationale, en remplacement de la Française, Christine Lagarde, démissionnaire, a-t-on appris.

Seule candidate en lice, Kristalina Georgieva va être retenue pour diriger le Fonds monétaire international (FMI), parce que des changements ont été apportés aux statuts de l'institution, notamment sur la limite d'âge. En effet, depuis 1951, le règlement du FMI interdisait la désignation d'un candidat âgé de 65 ans ou plus. Or, la Bulgare est actuellement âgée de 66 ans. De plus l'institution ne permettait pas au titulaire du poste de directeur général d'exercer ses fonctions au-delà de 70 ans.

« La modification de la réglementation prend immédiatement effet, rend les conditions de désignation du directeur général conformes à celles applicables aux membres du conseil d'administration, présidé par le directeur général, et au président du Groupe de la Banque mondiale, qui ne sont sujets à aucune limite d'âge », a expliqué l'institution de Bretton Woods dans un communiqué. « La période de présentation des candidatures au poste de directeur général s'est achevée le vendredi 6 septembre. Une candidate, Kristalina Georgieva, actuellement directrice générale de la Banque mondiale et ressortissante bulgare, a confirmé sa volonté d'être candidate », ajoute le texte.

Pour être définitivement élevée à la tête du FMI, l'actuelle numéro 2 de la Banque mondiale, qui avait été désignée candidate de l'Union européenne, le 2 août, doit attendre au plus tard le 4 octobre, notamment à l'issue de sa rencontre avec les administrateurs.

Kristalina Georgieva est née le 13 août 1953, à Sofia, en Bulgarie. Elle possède une expérience lourde en finance internationale et a l'avantage d'être femme et ressortissante d'un pays d'Europe.

Depuis sa création, la direction du FMI est toujours revenue à un Européen et celle de la Banque mondiale à un Américain. Une tradition qui est souvent contestée par les pays émergents, même s'ils n'ont jamais présenté un candidat au poste de directeur général dans l'une de ces institutions de Bretton Woods.

Rappelons que le FMI a été créé, le 27 décembre 1945, à New Hampshire, aux États-Unis. Son conseil d'administration en est l'organe de décisions.

Nestor N'Gampoula et Carmela Makita (stagiaire)

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Christine Lagarde recommandée à la présidence

L'ancienne directrice générale du Fonds monétaire international a été auditionnée, la semaine dernière, par le comité économique et monétaire du parlement européen.

Les députés ont interrogé Christine Lagarde sur ses compétences et son projet pour le poste de présidente de la Banque centrale européenne (BCE). Lors du vote, elle a obtenu trente-sept voix en faveur de sa nomination, onze contre et quatre abstentions. La recommandation fera l'objet d'un vote de confirmation lors de la session du 16 au 19 septembre, à Strasbourg. Des questions récurrentes ont porté sur la possibilité pour la BCE d'accorder plus d'importance à ses objectifs secondaires et de mieux intégrer les nouveaux objectifs, notamment via une révision de son cadre monétaire, ainsi que sur la nécessité d'intégrer la lutte contre le changement climatique dans le mandat de la Banque.

«La BCE doit se faire comprendre des citoyens, pas uniquement des marchés»

Les députés ont également demandé à Christine Lagarde ce qui pourrait être fait pour compenser les effets négatifs des me-



Christine Lagarde

sures exceptionnelles prises par la BCE, sur la nécessité de revoir le code de conduite de la BCE, sur le rôle de l'euro comme monnaie de réserve et sur la façon de mieux expliquer au grand public les décisions de la BCE.

Dans ses réponses, Christine Lagarde a convenu de réviser le cadre monétaire de la BCE afin de faire face aux nouveaux défis tels que les prêts non bancaires, les technologies financières, les crypto-monnaies et le changement climatique. Elle s'est engagée à faire du changement climatique un « sujet prioritaire » pour la BCE, compte tenu du

fait qu'il pourrait poser des risques macro-critiques ».

Tous les acteurs économiques, y compris la BCE, devraient accorder la priorité au financement de la transition écologique, a-t-elle précisé. En tant que future présidente de cette banque, Christine Lagarde considère que son rôle principal est de communiquer et d'expliquer aux citoyens les décisions prises.

«La BCE doit se faire comprendre des citoyens, pas uniquement des marchés», a-t-elle précisé.

Noël Ndong

CLIMAT

Le monde inviter à s'adapter à des conséquences inévitables

Une commission internationale codirigée par l'ex-secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a plaidé, le 10 septembre, pour que le monde accélère sa préparation aux effets néfastes du changement climatique, adaptation qui présente des opportunités économiques.

« Nous sommes la dernière génération qui peut changer le cours du changement climatique, et la première qui doit vivre avec ses conséquences », a déclaré Ban Ki-moon, lors de la présentation du rapport à Pékin. Il a insisté sur les choix qui s'imposent à l'humanité au sujet du climat.

« Remettre à plus tard et payer, ou planifier et prospérer », a-t-il résumé, en reprenant le slogan de la commission.

Parlant du récent ouragan Dorian, qui a notamment dévasté les Bahamas, Ban Ki-moon a relevé, lors d'une conférence téléphonique, en marge de la présentation du document, que la multiplication de tels phénomènes pouvait donner « un sentiment d'inévitabilité et d'impuissance ». « Mais ce n'est tout simplement pas vrai et renforcer l'adaptation a



L'ex-secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon

du sens économiquement parlant, peut sauver des vies (...) et bâtir un avenir meilleur », a-t-il ajouté.

Le texte de la commission mentionne cinq domaines - systèmes d'alerte avancés, adaptation des infrastructures, améliorations agricoles, protection des mangroves, protection des ressources en eau - dans lesquels des investissements de

mille huit cents milliards de dollars pourraient générer « des bénéfices nets de sept mille cents milliards ».

« Les actions pour ralentir le changement climatique sont prometteuses, mais insuffisantes. Nous devons investir dans un effort massif pour nous adapter à des conditions désormais inévitables : hausse des températures, montée des océans,

tempêtes plus fortes, pluviométrie plus imprévisible », résumait ses auteurs. Le rapport signale, en outre, que sans adaptation, les rendements agricoles pourraient chuter jusqu'à 30% d'ici à 2050, affectant principalement les petits fermiers.

S'agissant du nombre de personnes manquant d'eau au moins un mois dans l'année, l'étude dit qu'il pourrait passer de 3,6 milliards aujourd'hui à plus de cinq milliards en 2050. « Une adaptation bien menée peut apporter une meilleure croissance et du développement » avec un « triple dividende » fait de pertes évitées, de retombées économiques (risques réduits, meilleure productivité, innovation) et bénéfices sociaux et environnementaux, estime le texte.

« L'adaptation n'est pas une alternative aux efforts redoublés contre le chan-

gement climatique, mais un complément essentiel », poursuivent les auteurs du document, arguant que l'inaction expose le monde à « un énorme bilan économique et humain ».

Pour le ministre chinois de l'Environnement, Li Ganjie, dont le pays est le plus gros émetteur mondial de CO₂, les mesures d'adaptation envisagées au sujet des dérèglements climatiques sont « une exigence indispensable au développement durable de la Chine ».

Outre l'ancien secrétaire général de l'ONU, la Commission ayant présenté le rapport est co-présidée par Bill Gates, fondateur de Microsoft et militant pour le climat, et Kristalina Georgieva, directrice générale de la Banque mondiale et pressentie pour devenir patronne du Fonds monétaire international.

Nestor N'Gampoula

EDUCATION

L'Apeec fustige la mauvaise gestion des fonds par l'administration scolaire

L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) a interpellé, à l'occasion de sa première conférence de président tenue récemment à Brazzaville, les autorités en charge des sous-secteurs de l'enseignement général et technique en vue d'améliorer la gestion des fonds issus des contributions des parents d'élèves.

Dans les directions départementales de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette ouest, les recouvrements et la gestion des contributions parentales ne se font pas comme il se doit. Le communiqué final des travaux de la première conférence des présidents départementaux et communaux de l'Apeec présenté au ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, le 9 septembre à Brazzaville, fait état des détournements.

« Nous dénonçons et condamnons ces comportements blâmables », a déclaré le président de l'Apeec, Christian Grégoire Epouma. L'Apeec ne s'est pas arrêtée à la dénonciation. Elle a formulé des propositions pour une gestion rationnelle de ces fonds. Il s'agit donc pour les deux sous-secteurs de l'enseignement de veiller au fonctionnement effectif des comités de gestion dans les établissements scolaires, d'enjoindre les directions départementales, les inspecteurs et directeurs d'école à utiliser les différents sup-



Cérémonie de levée des couleurs dans un établissement scolaire de Brazzaville

ports comptables conçus et validés par la conférence des présidents de l'Apeec. Les cahiers de recouvrement, les carnets de reçus de cotisations à éditer d'accord parties administration scolaire-structure Apeec, les fiches récapitulatives de contrôle de gestion comptable et financière des contributions des parents d'élèves, des procès-verbaux de contrôle de gestion devraient désormais être élaborés.

La conférence des présidents de l'Apeec a, en outre, recommandé l'observation scrupu-

leuse des dispositions de la lettre circulaire ministérielle n°315 du 1er décembre 2003, interdisant aux chefs d'établissement de convoquer et de présider les réunions des associations des parents d'élèves et autorisant ces derniers d'intervenir dans les établissements scolaires s'agissant du fonctionnement de leur association.

La structure appelle également à l'application rigoureuse, par l'administration et l'Apeec, de l'accord-cadre de partenariat relatif à la contribution des parents

d'élèves au fonctionnement de l'école, d'une part, et du protocole d'accord portant financement alternatif des établissements scolaires signé le 29 décembre 2018 entre le gouvernement et l'Apeec, d'autre part.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a salué le travail que réalise chaque jour l'Apeec pour l'école congolaise. Il a souligné que la contribution des parents d'élèves a été de beaucoup dans le fonctionnement de l'école. L'idée de les implorer

à poser cet acte salubre n'a donc pas été mauvaise selon le ministre Anatole Collinet Makosso. Il convient de souligner que le communiqué final des travaux de la première conférence des présidents départementaux et communaux de l'Apeec fustigeant les détournements ne contient aucune donnée chiffrée servant de preuves tangibles pour telle ou telle direction départementale dénoncée. Or, les preuves palpables sont d'une grande importance pour sanctionner.

Rominique Makaya

GRANDE-BRETAGNE

Les experts remettent en question l'augmentation de l'aide publique au développement

Le gouvernement britannique s'est engagé à augmenter son budget de 1,5% pour l'année 2020-2021. Certains analystes se sont interrogés sur la part de l'effort promis par le Département du développement international (DFID), avertissant qu'une partie de l'augmentation semble aller à d'autres départements.

Les plans de dépenses du chancelier Sajid Javid ne couvrent qu'un an au lieu des trois habituels en raison des incertitudes entourant le Brexit. Ce qui soulève des inquiétudes quant à l'avenir du budget de l'aide et à l'indépendance du DFID sous le scepticisme du Premier ministre, Boris Johnson. Dans ce plan, le chancelier a annoncé que son pays continuerait à consacrer 0,7% de son revenu national brut à l'aide à l'étranger et s'est engagé à augmenter de 1,5% le plafond des dépenses du DFID, soit 9,3 milliards de livres à 9,6 milliards de livres sterling. Cependant, certains experts de l'aide ont mis en doute les détails de l'augmenta-

tion proposée, sachant que l'examen des dépenses promettait également au Foreign & Commonwealth Office (FCO) une enveloppe supplémentaire de cinquante millions de livres sterling du DFID, ainsi qu'une augmentation de l'Aide publique au développement (APD) pour d'autres départements et des fonds intergouvernementaux. Ils ont convenu que le plan semble montrer une accélération de la tendance récente à dépenser plus d'APD, ce qui a été critiqué par les analystes de l'aide pour sa «piètre performance en matière de transparence et son incapacité à dépenser efficacement l'APD de manière alignée, avec des objectifs

d'éradication de la pauvreté».

Selon l'examen des dépenses, les cinquante millions de livres sterling supplémentaires que le FCO est censé recevoir du DFID «soutiendront les objectifs et les engagements de la politique étrangère du Royaume-Uni, tout en renforçant sa capacité à mettre en œuvre le programme du gouvernement britannique en Grande-Bretagne».

Toni Pearce, responsable du plaidoyer chez Oxfam GB, a déclaré: «Nous nous félicitons de l'engagement continu du gouvernement de fournir 0,7% du revenu national sous forme d'aide [mais] nous

sommes... préoccupés par les montants importants d'aide transférés de [DFID] à Foreign Office, étant donné que le DFID est l'un des fournisseurs d'aide les plus transparents au monde et que le FCO est l'un des moins transparents».

Le Fonds pour les conflits, la stabilité et la sécurité recevra une APD supplémentaire de cinquante millions de livres sterling en 2020-2021, ce qui représente une augmentation de 8% par rapport au budget de l'année dernière. Le Fonds de prospérité recevra quinze millions de livres de plus que le budget de l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 5%.

Le cycle de dépenses de Javid a également souligné les dispositions permettant au DFID d'accroître son «soutien au renforcement des capacités de l'APD entre gouvernements», en détachant du personnel supplémentaire pour travailler avec d'autres entités de l'APD. L'examen des dépenses promet également d'apporter «au moins deux cent cinquante millions de livres sterling» aux fonds internationaux pour le climat et l'environnement, y compris le Fonds vert pour le climat.

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a déclaré que le Royaume-Uni doublerait sa contribution au fonds.

Noël Ndong

5^e FORUM INVESTIR EN AFRIQUE

Des échanges pragmatiques pour impulser le partenariat public-privé

Les travaux de la rencontre ont été lancés, le 10 septembre, à Brazzaville, par le président Denis Sassou N'Guesso, en présence de ses homologues de l'Angola, de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda.

Plus de six cents participants issus essentiellement des secteurs privé et public de la Chine et de l'Afrique, ainsi que des partenaires au développement participent à l'événement. « Tirer parti des partenariats pour promouvoir la diversification économique et la création d'emplois dans les économies africaines », c'est le thème retenu pour ce forum qui se veut un haut cadre de réflexion sur le développement du continent.

Pendant deux jours des travaux en panels, les intervenants partageront leurs expériences puis discuteront surtout sur les opportunités permettant de stimuler les investissements en faveur du continent.

Le partenariat public-privé, ont souligné les intervenants, est considéré comme l'une des clés censées accélérer la diversification économique, la formation des cadres africains, la construction des infrastructures et le développe-



Le président Denis Sassou N'Guesso s'adressant aux participants

ment du numérique.

Dans cette optique, le président Denis Sassou N'Guesso a insisté sur la nécessité de promouvoir un modèle de par-

tenariat public-privé en lien avec l'amélioration du climat des affaires. Mieux, le continent peut tirer avantage des entreprises chinoises et ériger des plates-formes d'alliance avec d'autres partenaires.

La cinquième édition de ce forum se consacre au partenariat gagnant-gagnant, a estimé le chef de l'État congolais, favorisant la diversification économique et la création d'emplois pour les jeunes africains. « Le

futur africain, notre futur commun, ne saurait se bâtir sur l'autarcie ou l'égoïsme des îlots de prospérité. L'Afrique et la Chine offrent le panorama d'un espace de coopération optimiste avec des perspectives que nous pouvons donc rapidement concrétiser. Cet avenir c'est déjà aujourd'hui », a signifié Denis Sassou N'Guesso.

En accueillant ce forum, Brazzaville se trouve au cœur

d'une initiative qui veut redonner du sens et du contenu à la coopération sino-africaine. De nombreux chantiers ont pu être réalisés au Congo ces dernières années, grâce au partenariat avec la Chine et ses investisseurs privés. C'est le cas de la zone industrielle de Maloukou, à 45 km de Brazzaville, l'Université Denis-Sassou-N'Guesso et le projet des zones économiques spéciales.

Hormis le partenariat public-privé souhaité, les autres chefs d'Etat africains dont Félix Tshisekedi de la RDC, Faustin Archange Touadera de la Centrafrique, Joao Lourenço de l'Angola et Paul Kagame du Rwanda ont eux-aussi insisté sur la formation des jeunes, le développement du numérique, de l'énergie et des infrastructures.

Signalons qu'en marge de la cérémonie d'ouverture du forum, plusieurs protocoles d'accord sur des projets structurants ont été signés avec les investisseurs chinois, notamment dans les domaines de l'énergie, du développement des petites et moyennes entreprises, de l'intégration économique régionale, de l'infrastructure et de l'environnement.

Fiacre Kombo

« Le futur africain, notre futur commun, ne saurait se bâtir sur l'autarcie ou l'égoïsme des îlots de prospérité. L'Afrique et la Chine offrent le panorama d'un espace de coopération optimiste avec des perspectives que nous pouvons donc rapidement concrétiser. Cet avenir c'est déjà aujourd'hui »

INVESTISSEMENTS

L'Union africaine appelle au développement du secteur privé

Le président de la commission de l'organisation panafricaine, Moussa Faki Mahamat, a invité le 10 septembre à Brazzaville, les pays membres à promouvoir le partenariat public-privé en vue du développement des activités du secteur privé.

« Il est important d'entrevoir les partenariats public-privé au niveau africain et international pour développer le potentiel du secteur privé en tant qu'acteur clé du développement », a déclaré Moussa Faki Mahamat, à l'ouverture de la cinquième édition

du forum Investir en Afrique qui s'achève le 12 septembre, dans la capitale congolaise.

Ce forum lancé en 2015 est une plate-forme internationale de promotion de la coopération multilatérale et de création des opportunités d'investissement en Afrique.

Le président de la commission de l'Union africaine (UA) a souligné que cette édition se tenait à un moment charnière où l'Afrique s'active à accélérer l'intégration à travers, entre autres, la signature des accords de création de la zone de libre échange continentale,

représentant un marché économique de plus d'un milliard d'habitants.

Pour lui la création de cet espace économique et commercial unifié contribuera sans doute à la mise en œuvre de la vision de l'agenda 2063 de l'UA.

Il a aussi salué les efforts déployés par certains pays du continent en faveur de l'amélioration du climat des affaires, la facilitation et la protection des investissements. Le président de la commission de l'UA a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de réorienter la coopération vers les partenariats gagnant-gagnant en vue de diversifier les économies du continent et de créer les emplois pour la jeunesse africaine.

« La révolution numérique offre une excellente contribution au continent pour accélérer sa participation dans la phase de

révolution industrielle, tirer le meilleur parti des opportunités économiques et sociales qui en découlent », a indiqué Moussa Faki Mahamat.

Ce forum de la capitale congolaise est organisé avec l'appui de la Banque mondiale, du ministère chinois des Finances et de la Banque chinoise de développement.

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée de la présence des présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo, Paul Kagame du Rwanda, Joao Lourenço d'Angola, Faustin Archange Touadera de la République centrafricaine et Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo qui a sollicité l'appui de la candidature de son pays à l'organisation de la prochaine édition du forum.

Christian Brice Elion



Une vue de la salle à l'ouverture du forum Investir en Afrique

COOPÉRATION SCOLAIRE

Brazzaville et Chicago s'unissent autour de l'école américaine Espoir du pays

A l'orée de la rentrée scolaire 2019-2020, l'établissement a été visité, le 9 septembre, par une délégation composée du conseiller politique de l'ambassadeur des Etats Unis au Congo ainsi que des autorités de la ville de Brazzaville, dans le cadre des liens de jumelage entre les deux villes.

L'école privée américaine Espoir du pays est située dans le quartier Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement Moundali. Ses meilleurs élèves auront la possibilité d'aller aux Etats-Unis, précisément à Chicago, au frais de l'établissement pour bénéficier des bienfaits de l'accord de jumelage entre cet établissement et les écoles de cette ville. Certains élèves de cette ville américaine viendront également participer aux séances de cours à l'école Espoir du pays.

« Cette nouvelle école est différente des autres grâce à son programme bilingue, c'est -à-dire les enseignements se font en anglais et en français. Le matériel de travail et la façon d'enseigner mettront les enfants dans les mêmes conditions que les élèves américains. L'enseignement de l'anglais débute dès le cycle maternel », a indiqué Dr Silvère Roland

Malonga, promoteur d'Espoir du Pays.

Pour lui, cette école répond aux conditions de l'heure,

notamment le système de vidéo surveillance, les tableaux électroniques, les chaises modernes, la climatisation, les

bus de l'école, la bibliothèque, la salle informatique ainsi que l'ascenseur qui relie tous les différents niveaux de l'éta-

blissement permettront aux élèves de ne pas être dépaysés et d'obtenir de bons résultats. Au terme de la visite, le conseiller politique de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Benjamin Mossberg, a manifesté sa joie d'apprendre que les élèves de Chicago viendront passer des moments d'apprentissage avec ceux de Brazzaville. « J'ai bien profité de la splendeur et le modernisme des salles de classe. Cette école est l'un des exemples du niveau de coopération entre les Etats-Unis et le Congo. A l'ambassade, nous travaillons dans plusieurs domaines, dont celui de l'éducation », a-t-il indiqué.

Notons que l'école Espoir du pays existe depuis plusieurs années en République du Congo grâce à ses sites situés également à Mpissa, dans la partie sud Brazzaville, et à Pointe-Noire.

Rude Ngoma (stagiaire)



Dr Silvère Roland Malonga, Benjamin Mossberg et les enseignants de l'école Espoir du pays

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

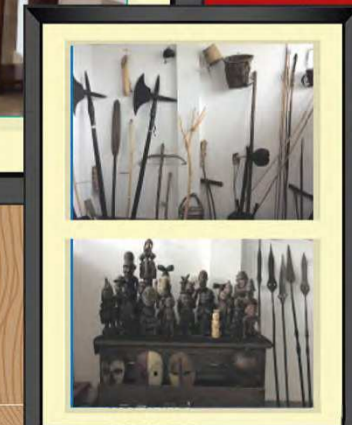
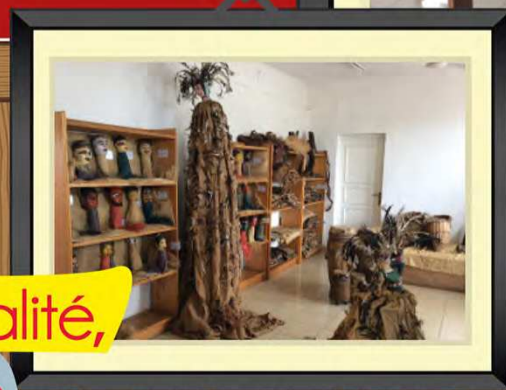
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ASSOCIATION DES LOGISTIENS DU CONGO

Jean Glawdis Ikalama élu secrétaire général de Brazzaville

L'Association des logisticiens du Congo a tenu une assemblée générale extraordinaire, le 10 septembre à Brazzaville, au cours de laquelle elle a présenté son nouveau bureau de Brazzaville.

Composé de treize membres dont Jean Glawdis Ikalama, secrétaire général chargé de l'orientation et de la coordination de l'action de l'Association des logisticiens du Congo (ALC), le nouveau bureau aura pour missions de vulgariser les activités de la plate-forme, d'organiser des ateliers de formation et de sensibilisation au profit des jeunes ainsi que des médecins pharmaciens dans la gestion des stocks. Outre le bureau, une commission de contrôle, de suivi et d'évalua-



Le nouveau bureau présenté aux membres de l'association

tion a été de même mise en

« Valoriser et professionnaliser la formation aux métiers des transports et de la logistique, c'est accorder une attention particulière au plan national de développement »

place. Elle sera présidée, quant à elle, par Alcane Angonga Letsaka.

Pour le président de cette plate-forme, Dominique Fabrice Koumou Boulas, la logistique est un levier au service de la diversification

de l'économie car, elle joue un rôle stratégique au niveau des plates-formes portuaires et aéroportuaires. D'où la nécessité, selon lui, de communiquer au maximum sur son importance. « Valoriser et profession-

naliser la formation aux métiers des transports et de la logistique, c'est accorder une attention particulière au plan national de développement » a-t-il déclaré.

Ainsi, dans le cadre de son programme d'activité de l'année en cours, l'association organise, entre autres, des visites guidées dans les installations aéroportuaires à travers le territoire national, afin de permettre particulièrement aux jeunes étudiants du secteur de s'imprégner de la réalité.

Créée en 2014, l'ALC a pour but de promouvoir et de valoriser les métiers des transports et logistique au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SEMAINE DU CINÉMA BRÉSILIEN

Cinq films attrayants étaient au programme

Organisée à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, l'activité s'inscrivait dans le cadre de la célébration du 197^e anniversaire de l'indépendance du Brésil, survenue le 7 septembre 1822. Elle avait proposé cinq films dont les scénarios ont beaucoup plu au public.

Du 3 au 7 septembre, les amoureux du septième art ont suivi cinq films brésiliens les plus attrayants, dont «L'Intrus», un film de 2002 d'une durée de 1h37, réalisé par Beto Brant. Ce film qui a ouvert le bal de la Semaine du cinéma brésilien relate l'histoire de trois amis, se connaissant depuis l'école d'ingénierie et partenaires dans une entreprise de construction depuis plus de quinze ans. Tout se passe bien jusqu'au jour où un désaccord dans la conduite des affaires les met en conflit. Le partenaire majoritaire menace de défaire la société car il n'accepte pas de négocier avec le gouvernement. Les deux autres s'entendent pour l'éliminer, persuadés qu'ils seront en mesure de diriger l'entreprise eux-mêmes. Pour cela, ils embauchent un tueur à gage, qui a des projets d'ascension sociale.

Le 4 septembre, a été projeté le film «Vie de jeune fille», produit en 2006 d'une durée de 1h 41, réalisé par Helena Solberg. Il relate l'histoire de l'esclavage. En effet, peu après l'abolition de l'esclavage (1888) et la proclamation de la République (1889) au Brésil, Helena Morley commence à écrire son journal intime, qui révèle son univers et un pays jeune comme la jeune fille. Loin d'être bonne élève et de bien se porter

comme sa sœur Luízinha, Helena a reçu le surnom de «Tempête». Dans son journal intime, cependant, elle se moque et démasque les prétendues vertus des habitants.

Le 5 septembre, le tour est revenu au film «Narrateurs de Javé». Sorti en 2004 et d'une durée de 1h40, il est réalisé par Eliane Caffé. Son histoire parle du petit village de Javé qui pourrait disparaître sous les eaux d'une énorme usine hydroélectrique. Ses habitants adoptent une stratégie hardie, celle de préparer un document pour raconter tous les grands événements héroïques de son histoire, afin que Javé puisse échapper à sa destruction. Si la majorité des habitants est illettrée, le premier défi est de trouver quelqu'un qui puisse écrire leur histoire.

«La machine», un film de 2007 d'une durée de 1h30 et réalisé par Joao Falcão, a été projeté le 6 septembre. Il parle de Nordestina, petit village perdu de l'arrière-pays. Karina de la rue en bas rêve de devenir actrice et de partir vers le monde avant que son amour l'échappe. Antonio de Madame Nazaré se presse dans une entreprise kamikaze à apporter le monde vers Karina. Une histoire où les rêves contredisent la réalité, où les condi-

tions géographiques et politiques menacent de retenir la vie et où l'amour joue le rôle d'élément... «Le jour de la chasse», film de 2000 d'une durée de 1h53, réalisé par Alberto Graça et Leopoldo Serran, a bouclé l'activité. Le film parle de Nando qui a abandonné le trafic de drogue et travaille dans un garage. Branco, un policier corrompu, lui propose de chercher un chargement de cocaïne en Colombie. Nando finit par accepter et invite Vander, un ami travesti, à l'accompagner. A leur retour en Amazonie, ils rencontrent Monalise, la maîtresse française du trafiquant colombien, et se lient d'amitié avec elle. Elle leur fait comprendre qu'ils ont été trahis. Ensemble, ils préparent leur vengeance.

Notons que la cérémonie d'ouverture de cette Semaine du cinéma brésilien a été placée sous les auspices du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, en présence de l'ambassadeur du Brésil au Congo, Raul de Taunay ; et de plusieurs diplomates accrédités au Congo ainsi que des conseillers du président de la République du Congo. Elle cadrerait avec la « rentrée » des activités à l'IFC, indiquait sa directrice déléguée.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 5^e journée, National 3 Groupe A

Après quatre succès consécutifs, Bobigny concède le match nul 2-2 à domicile face à la réserve de Reims (2-2). Pythoclès Bazolo était titulaire et a joué toute la rencontre. Dans les rangs champenois, Dorian Samba et Trey Vimalin étaient absents du groupe.

Groupe B

Morgant Poaty était titulaire lors du déplacement de la réserve de Guingamp à Vannes. Mais malgré sa présence, l'En Avant, réduit à dix à la 47^e, est balayé 1-4.

Granville et Rouen se neutralisent (0-0). Remplaçant, Ronald Bafounta est entré à la 84^e.

La réserve d'Angers corrige Saint-Malo (3-0). Avec Kevin Mouanga titulaire en défense centrale. Sans son gardien remplaçant, Wil Matimbou, parti en sélection, l'Entente-Sannois-Saint-Gratien est tenue en échec par Vitry (1-1).

Sasn Rudy Ebondo ni Landry Mouyokolo, la réserve de Lorient partage les points avec Poissy (0-0).

Groupe C

Sans Kevin Mondziaou Zinga,

blessé lors de la 3^e journée, Angoulême chute à Bourges (1-2).

Saint-Pryvé-Saint-Hilaire bat Blois (2-1). Remplaçant, Fulgenciy Kimbembé est entré à la 77^e. Sa deuxième apparition de la saison avec l'équipe première.

Dans les rangs blésiens, Jean-Bertrand Badia Mouanga était titulaire, tandis que Daniel Moutala est entré à la 80^e, alors que les locaux menaient 1-0.

Groupe D

Louhans-Cuiseaux l'emporte à Chasselay (2-0). Kevin Mingoua, titulaire, a été remplacé à la 78^e. Martigues et Grasse font jeu égal (0-0). Chris Malonga est entré à la 70^e.

La réserve de Marseille s'impose à Jura-Sud (2-1). Avec Niels Nkounkou titulaire.

Match nul de Saint-Priest à Fréjus-Saint-Raphaël (1-1).

Chez les locaux, Jonathan N'Sondé est entré à la 78^e.

Chez les visiteurs, Jean-Bryan Boukaka, aligné en attaque,

a ouvert le score à la 80^e, Ronald Ngouma était aligné en

défense centrale et Juvrel Loumingou est entré à la 80^e.

Christopher Bitsamou n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme



SCÈNES TREMPLIN // SALLE SAVORGNAN

DU MARDI 10 AU JEUDI 12 SEPTEMBRE // 14H00

MARDI 10 : TREMPLIN DANSES URBAINES

MERCREDI 11 : TREMPLIN SLAM

JEUDI 12 : TREMPLIN RAP

JEUDI 12 - 19H00 : TREMPLIN DJ À LA CAFÉT'

En amont de la 3^{ème} édition de Mboté Hip Hop, grand concert gratuit dédié aux cultures urbaines, l'IFC invite les jeunes talents passionnés de danse, de slam, de rap et pour la première fois les beatmakers et DJs à venir participer aux tremplins.

Les prix, 5 ordinateurs portables:

Un par catégorie, seront remis sur scène, pendant Mboté Hip Hop. Les gagnants rap, slam, danse et DJing se produiront en première partie des artistes majeurs de hip hop venus du Congo et de RDC. Le festival sera présenté par Juliette Fievet, qui va enregistrer l'émission Légendes urbaines de RFI en direct de Brazzaville.

Le label Capitol a signé plusieurs artistes d'origine congolaise qui ont rencontré un grand succès. Aussi le Programme Vivendi Create Joy et Universal Music Group ont décidé non seulement d'offrir 5 ordinateurs, mais surtout 10 jours de formation aux métiers de la musique urbaine à 30 jeunes Brazzavillois, afin qu'ils participent à l'essor des musiques au Congo.

Les quatre catégories d'artistes qui bénéficieront des formations sont : rapper, beatmaker, DJ, et manager.

Alors, inscrivez-vous vite et amenez votre public, sa chaleur aidera les membres du jury à départager les groupes !

Le jury pour les catégories rap, manager, DJing et beatmaking :

Alexandre Kirchoff DG de Capitol
DJ Le Motif (beatmaker pour Booba, Niska, etc)
Et Jolas, DJ, Mboh et Tchopal

Inscriptions à l'accueil de l'IFC :

Catégories Danse, Slam Rap, et DJ sur prestation, dans la limite des places disponibles.

Catégories Manager et Beatmaker sur dossiers : CV et lettre de motivation + CD avec sons originaux pour les beatmakers.

Fin des inscriptions : Samedi 7 septembre - 17H00

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

SCÈNES TREMPLIN

MBOTE HIP HOP

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 09 AU 15 SEPTEMBRE

MARDI 10 SEPTEMBRE
9h00 : Tremplin Rap
14h00 : Tremplin danse
18h30 : Ciné-club : La pirogue

MERCREDI 11 SEPTEMBRE
9h00 : Tremplin Rap
14h00 : Tremplin Slam
15h00 : Débat d'idées : Le Bumuntu : une gouvernance locale
19h00 : Mercredi à la 'café' : Even's Mab

JEUDI 12 SEPTEMBRE
9h00 : Tremplin Rap
19h00 : Tremplin DJ

VENREDI 13 SEPTEMBRE
15h00 : Rencontre littéraire : Congo Brazzaville

SAMEDI 14 SEPTEMBRE
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontres de scrabble)
19h00 : Rencontre International de l'Art Contemporain : Arc-en-ciel

JEUDI 12 : DJ

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

CHAMPIONNATS NATIONAUX DU SPORT DE TRAVAIL

Les meilleures équipes primées

La Fédération congolaise du sport du travail (FCST) a récompensé les équipes vainqueurs au terme de la septième édition de la compétition qui s'est tenue, du 4 au 8 septembre à Ouesso, dans le département de la Sangha.

Plusieurs disciplines sportives ont participé à la grande fête réservée aux athlètes évoluant dans les entreprises privées ainsi que dans les structures étatiques. Il s'agit du football, du futsal, de la pétanque, du cross, du nzango, du volley-ball et du tennis de table.

Dix-neuf athlètes issus de six équipes ont pris part aux activités d'athlétisme. En version féminine, Nathalie Makita de l'hôpital de base de Ouesso a occupé la première place avec un chrono de 21mn 19 s. Cécilia Bouniakia de l'ARTF-Esprit a occupé la deuxième place (28 mn 56s) tandis que sa coéquipière, Arlette Okola, s'est contentée de la troisième place (33mn 55s). Harley Mopomo de l'Association des orpailleurs de la Sangha (15mn 39s), Bridel Vouya de MTN Congo (16mn 20) et Béni Nzengué de la zone militaire de défense n°05 (17mn 36 s 2tières) ont constitué le trio gagnant dans la version masculine.

Au classement du football, les trois premières places ont été occupées par Artf-Esprit, Coraf et la Boulangerie de la Sangha. La gendarmerie de Ouesso a survolé la compétition en Futsal tandis



qu'Avia Sport, mairie de Ouesso et Congo Telecom ont raflé les places réservées au podium de nzango. A la Ppétanque, c'est la mairie de Ouesso qui a dominé la compétition en double.

Au tennis de table, ce sont

les athlètes Duc Tchicaya de l'Artf-Esprit, Abel Moya de Cib Olam et Sianard Christian de MTN Congo qui ont glané les trois premières places mises en jeu lors de cette compétition nationale. La coupe de volleyball a

été remportée par l'équipe de la zone militaire de défense n°5, au terme de la finale qui l'a opposée à l'équipe 535e Bifo.

Notons que cette septième édition a regroupé les équipes venues de Pointe-Noire, Braz-

zaville, la Cuvette et celles de la Sangha, département hôte. Elle a été célébrée sur le thème « Dans la fraternité sportive travailliste et l'échange multiculturel ».

Rude Ngoma et Destin Keli
(stagiaires)

PROMOTION DU SPORT DE TRAVAIL

La ligue de Brazzaville reçoit l'appui d'Icazi

La société immobilière s'est engagée, à travers une convention de sponsoring signée le 6 septembre, à accompagner la ligue dans la réalisation de ses manifestations sportives par un apport logistique.

La ligue de Brazzaville multiplie des stratégies pour attirer un certain nombre de sponsors à la soutenir dans sa vision de développer le sport dans les entreprises.

Armand Mabanza, le directeur général d'Icazi, a témoigné son engagement en remettant un chèque à Rodrigue Dinga Mbomi, le président de cette ligue.

« Les deux parties ont convenu d'un budget de sponsoring valorisé à la hauteur de quatre cent mille francs cfa pour l'année 2019. Ce budget permettra à la ligue de réaliser un ensemble de services et d'actions servant son objet social », peut-on lire dans la convention.

Par le soutien d'Icazi, la ligue s'engage à promouvoir la pratique du sport au travail, d'assurer la formation de ses intervenants (membres du bureau, corps arbitral, affiliés et licenciés) et développer des études qui visent à améliorer la santé des tra-

vailleurs.

Icazi n'entend pas investir dans ce contrat d'une année en vain. La société s'appuie sur sa partenaire pour gagner le pari de sa visibilité auprès des entreprises. Elle est autorisée, durant la validité de ce contrat, à faire état auprès du public, des professionnels et des consommateurs de son aide au développement du sport au travail par le biais de la ligue du sport de travail.

« L'objectif est de faire connaître notre marque et nos activités aux entreprises, aux salariés. C'est ce qui nous intéresse dans cette opération. Nous essayons de développer notre marque. C'est un petit investissement mais le retour qu'on attend nous permettra de construire pour les années à venir », a commenté Armand Mabanza.

« Icazi donne un signal fort aux entreprises. Ce chèque nous permet de gérer les courriers à déposer,



La poignée de main entre Armand Mabanza et Rodrigue Dinga Mbomi/Adiac

courriers à imprimer et des cartouches à acheter. L'avantage de ce partenariat est ce que vont gagner les salariés de la Ligue. Aujourd'hui Icazi est une agence immobilière. Elle

a les experts capables d'accompagner les entreprises, les salariés dans la recherche des biens immobiliers à acheter ou à louer », a ajouté Rodrigue Dinga Mbomi.

Le président de la ligue du sport de travail entend mener ses activités de séduction auprès d'autres sociétés de la place.

James Golden Eloué

REMERCIEMENTS

Le président et les autres membres du club des Associations «Les Amis de Bienvenu Okiemy», remercient Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, d’avoir nommé Monsieur Bienvenu Okiemy au poste de Conseiller du chef de l’Etat, chef du département Diplomatique. Les membres du Club des Associations «Les Amis de Bienvenu Okiemy» souhaitent bon vent à l’heureux promu.

**Le président
Jules César Ollebi**

CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Botoka Francine Marie Christiane.
Je désire être appelée désormais Sathoud Botoka Francine Marie-Christiane.
Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra s’opposer dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM



Déjà quatre années que tu nous a quittés Papa ! Le temps passe si vite, mais ton souvenir est plus que jamais là.
A l’occasion de ce triste quatrième anniversaire du décès de notre très cher bien-aimé père et mari, Gilbert Okondza, les enfants Okondza : Justin, Opias, Gilthèse, Gandy, Gracette, Espérance, Viha, la veuve Thérèse Okondza et la famille vous prient de se joindre à eux, afin d’avoir une pensée en mémoire de l’âme de cet illustre homme.
A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite le dimanche 15 septembre 2019, à 10h30 en l’église Notre Des Victoires, ex Sainte Marie de Ouenzé.
Papa, nous ne t’oublierons jamais, que Dieu te bénisse.

PROGRAMME DES OBSEQUES DE M. BOKASH-BIALO



La famille Bockash-Bialo à la profonde douleur de vous annoncer le décès inopiné de leur père Bokash-Bialo survenue le 20 août 2019 à Paris en France, la dépouille mortuaire arrive à Brazzaville le 11 septembre à 18h par le vol régulier d’air France.
L’enterrement aura lieu le 14 septembre d’après le programme ci-après:-
-08h levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
-09 h recueillement au domicile familial bis n° 189 rue Ombélé à Ngamakosso-Talangai ;
-11h 30 départ pour l’église saint Jean Baptiste de Talangai ;
-13h 30 départ pour le cimetière Bouka.

NÉCROLOGIE



Jean-Jacques Koubemba , journaliste au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Jean-Bernard Ntsana, Raymond Likouya et la famille ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, sœur, Monique Souamounou, survenu le mardi 3 septembre 2019 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Itendi, Moukondo, quartier Cité des 17, arrêt Maison Blanche.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N’Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ASSEMBLÉE LOCALE

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire convoqué en session ordinaire

Les conseillers ponténégrins vont tenir leur septième session dite administrative, du 18 au 27 septembre. Une occasion pour eux d'avoir des discussions justes et ambitieuses pour l'avenir de la population.

Les élus locaux sont appelés à travailler pour l'amélioration du quotidien des habitants dans plusieurs domaines : l'action sociale, les routes, les écoles, les transports, le développement des recettes municipales, la culture, le sport et bien d'autres. Ceux de la ville océane devront ainsi se rappeler, lors de la prochaine session, qu'ils sont le porte-voix des Ponténégrines et Ponténégrins, l'incarnation de leurs expériences, leurs attentes, leurs rêves et leurs ambitions.

Proches des citoyens, ils sont en même temps ceux qui permettent de bâtir des projets d'envergure pour préparer l'avenir des habitants. Ainsi, cette septième session ordinaire dite administrative va permettre aux élus locaux de Pointe-Noire de discuter des décisions extrêmement importantes pour l'avenir du département mais également de ses habitants.



Le siège social de la mairie de Pointe-Noire/Adiac

Des engagements pour l'avenir

Le conseil départemental entend construire un grand centre commercial moderne au centre-ville; un centre de santé intégré moderne à Ngoyo, dans le sixième arrondissement; un bâtiment abritant la morgue municipale à l'hôpital de base de Tié-Tié, dans le troisième

arrondissement; y compris la fourniture et la pose des éléments frigorifiques ainsi que des accessoires de la morgue et le matériel roulant.

Des marchés seront également construits dans différents coins de la ville, notamment à Vindoulou, Mbota, Ngoyo, au quartier KM4, à Koufoli et à Voungou. Trois marchés domaniaux sont

prévus dans les quartiers de Mpaka 8, Mpaka 120 et des Plateaux.

Vingt forages seront construits dont deux sur chaque site des travaux dans les arrondissements concernés. Il est prévu aussi l'aménagement et la modernisation complets des voies d'accès à tous ces ouvrages, sur une longueur cumulée de près de 5 km.

Dans l'objectif de rendre à la ville océane ses lettres de noblesses, l'assemblée locale a pensé reconstruire le réseau routier jugé vétuste. Actuellement, de nouvelles routes comportant des caniveaux sont en cours de construction pour mettre fin aux nombreux dégâts matériels que causent les eaux de pluies.

Face à la grogne de certains habitants, sur le manque d'éclairage public et de feux de signalisation dans la ville, le député-maire de Pointe-Noire pense qu'avec l'appui de certains opérateurs, la Société nationale d'électricité va parvenir à résoudre ce problème. «*Nous sommes encore très loin de la ville que nous voulons parce*

qu'elle n'a pas les moyens de sa politique », a déclaré Jean François Kando lors d'un déjeuner de presse tenu il y a quelques jours.

En dehors du mieux vivre de la population, l'assemblée locale doit également gérer au mieux la situation administrative des agents municipaux avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). En effet, la mairie de Pointe-Noire avait accumulé une dette de trois milliards cinq cents millions des cotisations des agents admis à la retraite. Notons qu'aujourd'hui, le bureau exécutif du conseil départemental et municipal a amorcé le paiement de cette importante somme et signé un moratoire avec la CNSS pour permettre à ces anciens travailleurs de percevoir leur pension. «*La situation était compliquée au départ parce qu'on avait signé une prescription de non-paiement. Ce qui a fait que la dette galope. Nous avons commencé le paiement et aujourd'hui nous sommes à huit cents millions*», a assuré le député-maire de la ville.

Hugues Prosper Mabonzo

MÉDIAS

Des carences relevées dans le code d'éthique et de déontologie des professionnels de la presse

Des manquements dans le document ont été ressortis dans le rapport du séminaire de son imprégnation, organisé du 27 au 29 août, à Pointe-Noire, par la Radio voix de l'orthodoxie (RVO) et dont la restitution a été faite le 9 septembre, dans l'enceinte l'archevêché Orthodoxe Saint Dimitrios, en face de l'hôpital militaire.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'archiprêtre Maxime Oumba, directeur de la RVO; de Léon Jean-Félix Evongo, délégué du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) de Pointe-Noire et du Kouilou; et des journalistes des différents organes de presse de la place. Le séminaire sur l'imprégnation du code d'éthique et de déontologie des professionnels de l'information et de la communication, issu des assises nationales de la presse congolaise tenues du 25 au 28 octobre 2018 à Brazzaville, a réuni les agents de la RVO, qui l'ont scruté de fond en comble.

Ce document qui régit l'exercice du métier de journaliste au Congo devant être vulgarisé tel qu'exigé par le CSLC qui veille à son application, la RVO a pensé que son affichage simple ne suffit pas. Aussi cette radio a-t-



Pontéléimon Djo-Fély Balendé lisant le rapport du séminaire/Adiac

elle pris l'initiative d'organiser un séminaire pour mieux vulgariser son contenu, a expliqué l'archiprêtre Maxime Oumba. L'activité placée sous son patronage a permis de plancher sur trois thèmes. Le premier a porté sur les raisons des assises de la presse congolaise d'octobre 2018 à Brazzaville (historicité de la presse congolaise depuis

l'époque coloniale jusqu'à ces assises en passant par le mouvement des indépendances, la conférence nationale, les états généraux de la presse et de l'information, la charte de l'information et de la communication). Les deux autres ont été axés sur les droits et devoirs du journaliste.

Dans le rapport du séminaire

rendu public par Pontéléimon Djo-Fély Balendé, chef de service de la rédaction et des programmes, chargé du personnel de la RVO, les participants ont révélé que le code d'éthique et de déontologie porte plus sur les devoirs que sur les droits, avec un regard porté plus sur les fonctionnaires de l'Etat. Ils ont aussi relevé le fait que ce document reste muet sur la question des agréments pour ouvrir une chaîne de radio ou de télévision et sur le mauvais traitement infligé aux professionnels de la presse par le patronat. Il a aussi été noté l'absence des médias confessionnels et la présence des retraités et des étudiants qui, pour eux, n'avaient pas des obligations et des avantages à défendre pendant ces assises d'octobre 2018 et le fait que les questions comme celles portant sur la formation et la sécurisation des journalistes n'ont pas été évoquées.

Louant l'initiative de la RVO, Léon Jean-Félix Evongo a exhorté les participants à mettre en application ce qu'ils ont appris, à respecter le code d'éthique et de déontologie.

«*Ce code prend en compte l'ensemble des préoccupations des journalistes dans leur métier ainsi que les aspects qui vont*

leur permettre de l'exercer en toute honnêteté et sécurité», a-t-il souligné, invitant les participants au séminaire à acquérir la carte de presse. Le délégué du CSLC a souhaité être convié aux prochaines retrouvailles du genre pour plus d'éclaircissements sur les différents aspects du code.

La cérémonie de restitution a aussi marqué la clôture du séminaire qui a été une véritable école, a indiqué Pontéléimon Djo-Fély Balendé. «*Nous avons acquis des connaissances qui nous permettront d'être plus performants et plus aisés à exercer notre métier. Maintenant que nous sommes plus édifiés sur nos obligations et sur nos avantages, nous savons mieux ce à quoi nous devons nous en tenir*», a-t-il déclaré.

Les participants ont souhaité que ce genre d'activités soit organisé davantage. Par ailleurs, malgré le caractère restrictif que présente ce code d'éthique et de déontologie des professionnels de l'information et de la communication, ils se sont dits déterminés à le respecter.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FESTIVAL DE LA SAPE

La cinquième édition rend hommage à Ya Jagger et Jacquito wa Mpungu

La sape, un mouvement qui vise à cultiver les valeurs de paix, d'unité nationale et de fraternité entre les filles et fils du terroir, a été de nouveau au rendez-vous, le 8 septembre dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, au cours d'une manifestation organisée par le maire, Marcel Nganongo.

La cinquième édition du festival de la société des ambassadeurs et des personnes élégantes (Sape), en hommage à deux anciens sapeurs, Michel Indata dit Ya Jagger et Jacquito Wa Pungu, s'est tenue sur le thème « La sape, patrimoine national à promouvoir et à sauvegarder ».

Après le mot des sapeurs par Stany de la Dynamique des sapeurs, l'administrateur maire Marcel Nganongo a rappelé qu'année après année, les amoureux de la sape se sont retrouvés à l'esplanade de la mairie de Ouenzé, pour la cinquième fois consécutive, afin de célébrer l'une de leur valeur culturelle: l'élégance vestimentaire, c'est-à-dire la sape.

« Notre compatriote Elvis Guerité Makouessi, pour ne pas le nommer, auteur du dictionnaire de la sape, affirme que celle-ci est connue sous l'appellation de la société des ambassadeurs et des personnes élégantes. Il s'agit d'une société initiatique qui a ses us et coutumes, mais qui est aussi un art, une manière d'être, de se vêtir, de se comporter tout en intégrant la non-violence. Je crois l'avoir dit aux précédentes éditions de ce festival, la flamme que nous avons allumée ensemble avec les frères et sœurs sapeurs depuis la première édition en 2015, nous la voulons perpétuelle malgré les difficultés financières du moment », a déclaré l'administrateur maire.



Les sapeurs en pleine exhibition

Car la sape, a-t-il poursuivi, est un élément authentique, constitutif du patrimoine culturel immatériel en République du Congo. Aussi a-t-il souhaité que les Congolais la promeuvent et la sauvegardent en vue de l'inscrire sur la liste représentative du Congo au patrimoine mondial de l'humanité. Le festival de la sape s'est inscrit dans cette optique, a-t-il ajouté.

Marcel Nganongo a, en outre, rappelé que la première édition qui a rendu hommage à Mayembo de Base avait pour thème « A travers la sape, valorisons les idéaux de paix, d'unité et de concorde na-

tionale ». La deuxième, quant à elle, rendait hommage à Rapha Boundzeki sur le thème « Avec la sape, continuons à promouvoir la paix, la concorde et l'unité nationale », pendant que la troisième célébrait Guy Domis Azangasoué et Lezin Mampouya dit Lozano sur le thème « La sape : puissant vecteur de l'unité nationale et du vivre ensemble ». Pour leur part, Mazouka ma Mbongo le doyen et Gondé Maleba étaient honorés par les sapeurs, lors de la quatrième édition placée sur le thème « La sape : puissant vecteur de l'unité nationale et du vivre ensemble ».

Les associations et clubs des sapeurs à la parade

Après la remise des diplômes d'honneur, une vingtaine d'associations et clubs des sapeurs de la ville de Brazzaville et de Pointe-Noire ont suscité les applaudissements du public venu si nombreux. Parmi ces associations et clubs des sapeurs, il y a eu La France libre, les Déesses de la sape, Sans frontière, les sapeurs de Pointe-Noire, les Mannequins de la sape, Charles de Gaulle, Dynamique BCBG, Ecurie des beaux garçons de la sape, AVS, les Vété-

rans de la sape, Place Vendôme, 7/7 de Dany, l'Académie de la sape, As Ouenzé, les Anges de la sape, les Élégants de la sape, Dynamique des sapeurs, Cour des grands, le Groupe Maxime Pivot, la Gestapo, les reines de la Sape, les modélistes, les acteurs de la sape, Mugita et Rodivin, Auxerre. Notons que la cinquième édition a connu la présence des Congolais venus de France, d'Angleterre, et des Etats-Unis. La prochaine, a annoncé Marcel Nganongo, rendra hommage à Nono Gando et Léandre Moumpala.

Bruno Okokana et Carmela Makita (stagiaire)

MUSIQUE

Hommage des Bantous de la capitale et Bana Poto-Poto à Fernand Mabala

Les deux groupes ont honoré, le 8 septembre à la Cafét de l'Institut français du Congo (IFC), l'illustre artiste musicien congolais décédé le 4 août dernier à l'hôpital Charles Foix, à Paris (France), et inhumé le 28 du même mois à Brazzaville.

Après la brève présentation du maître de cérémonie, Benoît Narcisse Tchichimbi, les artistes du mythique groupe de la capitale, « les Bantous », sont montés sur le podium. L'orchestre du patriarche Ganga Edo et autres anciens comme Mpassi Mermans et Ricky Siméon le gardien du temple, a débuté sa prestation par des variétés, avant d'enchaîner avec les chansons comme «Makambo mibalé» de Kosmos Moutouari ; «Guilène», une salsa du trompettiste May's Bantsimba ; «Boma na yo ngai», la dernière composition de Lambert Kabako ; «Miso na nze-la» de l'ancien Michel Boyimbanda, ex- sociétaire des Bantous ; et «Faficina» de Nino Malapet. Avant de prendre la pause, les Bantous ont interprété les chansons de feu Fernand Mabala, notamment le titre «Oselina» bien connu sous l'appellation de «Visa ya long sé-



Les Bantous de la capitale sur la scène La Cafét à l'IFC

jour» et «Yatama».

L'entre deux phases de la prestation des Bantous de la capitale a été marquée par le passage sur scène du groupe Bana Poto-Poto de feu Bienvenu Faignond. Il a aussi interprété plusieurs chansons de Fernand Mabala, parmi lesquelles «Ainsi va la vie» ; «Yatama» et « Adjani », clôturant par sa propre chanson «Matiti mabé». Les Bantous de la capitale ont repris la scène, cette fois, en interprétant «El Salcero» de José Missamou, suivi des chansons «Ce n'est que ma secrétaire» de Pamelou Mounka et « José mwana ya Kinkala» de Kabako Lambert. Notons que ce groupe qui vient de célébrer ses 60 ans d'existence se produira, le 15 septembre, au bar dancing «La détente», et le 22 septembre de nouveau à l'IFC.

B.Ok.